



NOTE D'INFORMATION

Avril 2013

Comme chaque année, suite au vote du budget, je vous fais part des choix budgétaires décidés par votre Conseil Municipal. Vous trouverez également quelques infos pratiques.

En ce qui concerne les finances communales, des chiffres à connaître :

Taxes locales : *Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes locales cette année.*

En dépenses de fonctionnement : A noter parmi les dépenses courantes, le coût de la scolarisation des élèves de Maternelle et Primaire : 30000 € pour assurer l'équipement, l'entretien et le fonctionnement des Ecoles du SIVOS, somme à laquelle il faut ajouter 800 € de tickets de cantine et 2000 € pour la surveillance dans le bus de ramassage. 19 enfants sont actuellement scolarisés en Primaire et Maternelle.

Programme d'investissement estimé à 42500 €.

Travaux programmés :

Voirie : Réfection du Chemin des Champs Jobards en enrobés

Création d'un terrain multisport en partenariat avec la Communauté de Communes.

Opérations immobilières : entretien des logements de « la colonie » remplacement des volets, remise en état des couloirs et des VMC. Reprise des peintures de 2 appartements et des sols souples dans le logement n° 3

Salle polyvalente : Remplacement du tableau électrique et des sécurités en conformité avec la législation. VMC. Achat d'une chambre froide...

Création d'une salle d'archives dans les greniers de la Mairie

Forêt : programme de travaux sylvicoles pour une somme prévisionnelle de 20000 €

Les 420 hectares de notre forêt nous permettent, malgré la chute des cours du bois et une gestion de plus en plus coûteuse, de conforter nos finances communales.

L'avenir de notre massif forestier est lié évidemment à des investissements réguliers au niveau sylvicole.

Les Employés communaux couvriront pour + de $\frac{3}{4}$ cette estimation pour les travaux sylvicoles sur les parcelles 6.19.13.31

L'ONF sera chargée de réaliser les travaux sur la parcelle 43.

Budget eau

A la demande des propriétaires de la Saboterie, la Commune va procéder au raccordement au réseau communal de ce secteur jusqu'alors desservi par des sources privées. La nouvelle conduite partira de la maison Bianchi et se terminera à l'entrée de la propriété. Pour limiter les frais occasionnés par ces travaux, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les travaux seront faits par une entreprise pour la partie terrassement en bordure de la Route Départementale et par les Employés communaux pour la pose des matériels. Un piquage sera prévu pour le raccordement éventuel de la maison Pernot. De plus, pour améliorer les interventions sur le réseau et la recherche de fuites, les Employés communaux procéderont à la pose de 3 vannes de sectionnement sur la conduite traversant le village. Budget global consacré à ces travaux : 15000 €

Budget assainissement : *Pour conforter ce budget en prévision des travaux de mise aux normes de l'assainissement, le Budget Communal affecte la somme 10000 €.*

Sur l'Etat Civil 2012 de Trémonzey

Naissances : Jeanne Berger



Mariages : Isabelle Hesling- Patrick Géhin
Amandine Daguey- Gorhan Vebret
Décès : Alain Le Lay
Maurice Pernot

Presbytère :

Le coût final s'élève à 493506 €
Dépassement de l'enveloppe d'origine : 183 €.
Part des aides : Etat : 82453 €. Région : 58156 €. Département : 20400 €
L'emprunt contracté est couvert dans sa totalité par autofinancement

Le point sur l'eau

La commune gère le réseau et la distribution de l'eau pour éviter l'intervention d'un groupe privé ce qui évite à tous des facturations qui deviendraient très coûteuses.
Comme chaque fin d'hiver, les conduites souffrent des mouvements de terrains qui occasionnent des fuites. La détection et les réparations sont parfois complexes et occasionnent des désagréments : coupures et eaux momentanément troubles.
Pour éviter des frais importants, nous avons investi dans du matériel de recherche de fuites et les travaux sont faits par les Employés. Je demande à chacun de faire un effort pour supporter les moments de dysfonctionnement.

Le point sur l'éclairage public

La maintenance du réseau d'éclairage public est de la responsabilité du SMDEV (Syndicat Mixte Départemental d'Eclairage des Vosges) Chaque intervention est facturée à la Mairie. Lorsque vous constatez des pannes, Signalez les. Elles ne seront pas automatiquement réparées de suite. On évite de faire venir une nacelle pour 1 ou 2 lampes pour des raisons de coût.
De plus cet éclairage de nuit devient de plus en plus une charge coûteuse. De nombreuses collectivités suppriment cet éclairage sur la totalité de la nuit. Le Conseil Municipal réfléchit actuellement sur un aménagement de cet éclairage.

Affouages 2013

Les listes 2013 sont en principe closes. Pour les retardataires éventuels, contactez d'urgence la Mairie.

Fête patronale 2013

Cette année, la fête patronale aura lieu le 27 et 28 avril. L'Association sportive a décidé de modifier l'animation de la soirée du samedi en organisant un repas dansant. Pour toute réservation, contacter Coralie Pelletier ou Françoise Vauthier.

Le site Internet

Fonctionnement : www.tremonzey.jimdo.com .
Responsable technique: Patrick GEHIN
Responsable des contenus: Rémi RITTER
Toute personne ou association qui désire diffuser un article peut le faire en s'adressant à la mairie.

Les objets encombrants : les employés municipaux collecteront les objets encombrants que les ménages n'ont pas les moyens de transporter à la déchetterie de Bains. Déposez vos objets devant votre habitation le mardi 2 avril à partir de 8 heures.

Bien cordialement à tous.
Le Maire, Rémi RITTER